

GROUPE DOUX :

Jean-Yves Le Drian déclare la mobilisation générale

Dès vendredi soir après l'annonce du tribunal de commerce de Quimper de placer le groupe DOUX en redressement judiciaire, Jean-Yves Le Drian a souhaité réagir

« Je regrette que la négociation que j'ai suivie, heure par heure, entre le groupe DOUX et les créanciers concernés par l'endettement, n'ait pu aboutir, alors qu'une solution de continuité des activités pouvaient être envisagées dans de meilleures conditions.

Aujourd'hui, il est important de tout faire pour préserver la situation des milliers d'emplois concernés et des outils de travail. La poursuite d'activités sous l'autorité de deux administrateurs doit être mise à profit pour trouver une solution industrielle pérenne.

D'ores et déjà, une réunion en Préfecture sur la situation des éleveurs aura lieu lundi ; d'autres sont prévues concernant les salariés, bien entendu, mais aussi les transporteurs et les fournisseurs.

Pour la Bretagne, c'est un vendredi bien sombre, mais je crois en l'avenir de cette filière ; c'est pourquoi la Région, en lien avec l'Etat, les autres collectivités et les partenaires économiques, va prendre toutes les initiatives nécessaires pour sécuriser une filière avicole bretonne durable ».